



Rapport annuel du CNUE
CNUE Annual Report



2015



Jean TARRADE,
Président du CNUE 2015
CNUE President 2015

Avant-propos du Président

« Être connu et reconnu ». C'est sous ce leitmotiv que le notariat français avait placé sa présidence du Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) pour l'année 2015. Le calendrier aidant, nous nous sommes trouvés face à un Parlement européen et une Commission renouvelés, dont le programme de travail pour les années à venir était en pleine élaboration.

Ainsi, une de nos priorités a été de faire valoir la qualité de notre expertise juridique auprès des institutions européennes sur les sujets d'intérêt pour la profession notariale. Au premier chef, bien évidemment, le règlement sur les successions internationales, pour lequel nous avons multiplié les initiatives afin d'accompagner son entrée en application le 17 août dernier. Par exemple, nous avons continué d'appuyer la mise en place de formations à l'attention des notaires européens, ainsi que les travaux de

l'Association du Réseau Européen des Registres Testamentaires (ARERT) en vue de faciliter l'interconnexion des registres de testaments et la création de registres nationaux des certificats successoraux européens.

En outre, nous avons entrepris toute une série d'actions de relations publiques, soit par la rencontre de représentants des autorités publiques européennes ou d'organisations internationales, soit par l'organisation d'événements sur des thématiques d'actualité comme par exemple la conférence sur le règlement « successions » organisée conjointement avec la Commission européenne le 19 novembre 2015.

Enfin, l'attention du CNUE portée aux besoins des citoyens européens n'a pas été démentie cette année. Nous avons créé de nouvelles ressources en ligne gratuites, comme les sites « Comment acheter un bien immobilier en Europe » ou « Personnes vulnérables en Europe ». Dans le même temps, nous avons finalisé la refonte du site « Successions Europe ». Les relations transfrontalières ne cessent de croître en Europe et Bruxelles en est le laboratoire et l'exemple vivant. C'est pour répondre aux questions nombreuses et légitimes des expatriés que nous avons organisé une grande soirée d'information le 19 novembre dernier, à laquelle ont pris part des notaires de toute l'Europe.

Désormais, pour 2016, je souhaite que le CNUE conserve cet élan : à l'heure où le repli sur soi politique et économique bride l'intégration européenne, je suis convaincu que l'Europe a devant elle un champ d'action considérable en matière de justice.

President's Foreword

"Being known and recognised". This was the French notariat's guiding principle during its presidency of the Council of the Notariats of the European Union (CNUE) in 2015. Thanks to the political calendar, we found ourselves facing a renewed European Parliament and Commission, whose work programme for the coming years was being developed.

One of our priorities was to promote the quality of our legal expertise to the European institutions on subjects of interest for the notarial profession. First and foremost, of course, the regulation on international successions, for which we took a number of initiatives when it became applicable on 17 August 2015. For example, we continued to support the implementation of training for European notaries and the work of the European Network of Registers of Wills Association (ENRWA), with a view to facilitating the interconnection of registers of wills and the creation of national registers of European Certificates of Succession.

Furthermore, we carried out a series of public relations actions, meeting representatives of the European public authorities and international organisations and organising events on topical subjects, such as the conference on the successions regulation organised jointly with the European Commission on 19 November 2015.

Finally, the CNUE continued to pay attention to European citizens' needs in 2015. We created new free online resources, such as the 'Buying Property in Europe' and 'The Vulnerable in Europe' websites. We also finalised the redesign of the Successions Europe website. Cross-border relationships continue to increase in Europe and Brussels is the living example of this. In order to answer expats' numerous and legitimate questions, we held a major information evening on 19 November 2015, in which notaries from across Europe participated.

I hope the CNUE will maintain this momentum in 2016. At a time when the political and economic downturn is curbing European integration, I am convinced that Europe has ahead of it considerable scope for action in justice matters.

Sommaire / Contents

Gouvernance / Management	p 5
Une année en revue / A Year in Review	p 11
Dossiers juridiques / Legal Dossiers	p 27
Relations extérieures / External Relations	p 39
Communication	p 45



Gouvernance

Management

Gouvernance / Management

Le Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) est l'organisme officiel et représentatif de la profession notariale auprès des institutions européennes. Porte-parole de la profession, il dispose du pouvoir de négociation et de décision pour l'ensemble des notariats de l'Union européenne et, donc, pour près de 40 000 notaires européens.

Le **CNUE** représente les notariats de tous les États membres connaissant cette institution: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Le notariat turc bénéficie quant à lui du statut d'observateur. Les notariats européens sont représentés au sein du **CNUE** par les présidents des organismes nationaux du notariat.

Le **CNUE** a été fondé en 1993, au moment de l'achèvement du marché unique; il dispose depuis cette date d'un bureau permanent situé au cœur de l'Europe, à Bruxelles. Depuis 2003, le **CNUE** a pris la forme d'une ASBL (Association sans but lucratif) de droit belge.

Le **CNUE** contribue activement à tout processus décisionnel des institutions européennes qui touche les domaines intéressant la vie juridique du citoyen et des entreprises, l'accès à la justice, la protection du consommateur ou encore la promotion du notariat. Il développe également des espaces d'information pour les citoyens européens, organise avec ses membres des formations transfrontalières pour les notaires et impulse la mise en place d'outils pratiques pour les notaires. Ceci, toujours dans l'idée de faciliter l'exercice de leurs droits par les citoyens en situation de mobilité transfrontalière.

The Council of the Notariats of the European Union (CNUE) is the official body representing the notarial profession in dealings with the European institutions. Speaking for the profession, it has negotiating and decision-making powers on behalf of all the notariats of the European Union, so approximately 40 000 European notaries.

The CNUE represents the notariats of all EU Member States familiar with this institution: Austria, Belgium, Bulgaria, Croatia, the Czech Republic, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Malta, the Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovakia, Slovenia and Spain. Turkey has observer member status. The European notariats are represented in the CNUE by the presidents of the national notarial bodies.

The CNUE was set up in 1993 when the Single Market became a reality. It has a permanent office situated in the heart of Europe, in Brussels. Since 2003, the CNUE has taken the form of an ASBL (Association sans but lucratif - non-profit organisation) under Belgian law.

The CNUE contributes actively to any decision-making processes of the European institutions. This involves areas including the legal aspects of citizenship and running a business, access to justice, consumer protection or promoting the notariat. It also develops its information areas for European citizens, organises cross-border training for notaries with its members and encourages the creation of practical tools for notaries. Always with the idea of making it easier for citizens with cross-border mobility to exercise their rights.

Conseil d'administration du CNUE 2015 2015 CNUE Board



Président du CNUE 2015
2015 CNUE President
Jean TARRADE (France)



Vice-président entrant du CNUE 2015
2015 CNUE incoming Vice-President
Paolo PASQUALIS (Italie / Italy)

Administrateurs Directors



Rudolf KAINDL
(Autriche / Austria)



Lorette ROUSSEAU
(Belgique / Belgium)



Ivaylo IVANOV
(Bulgarie / Bulgaria)



Denis KRAJCAR
(Croatie / Croatia)



Konstantinos VLACHAKIS
(Grèce / Greece)

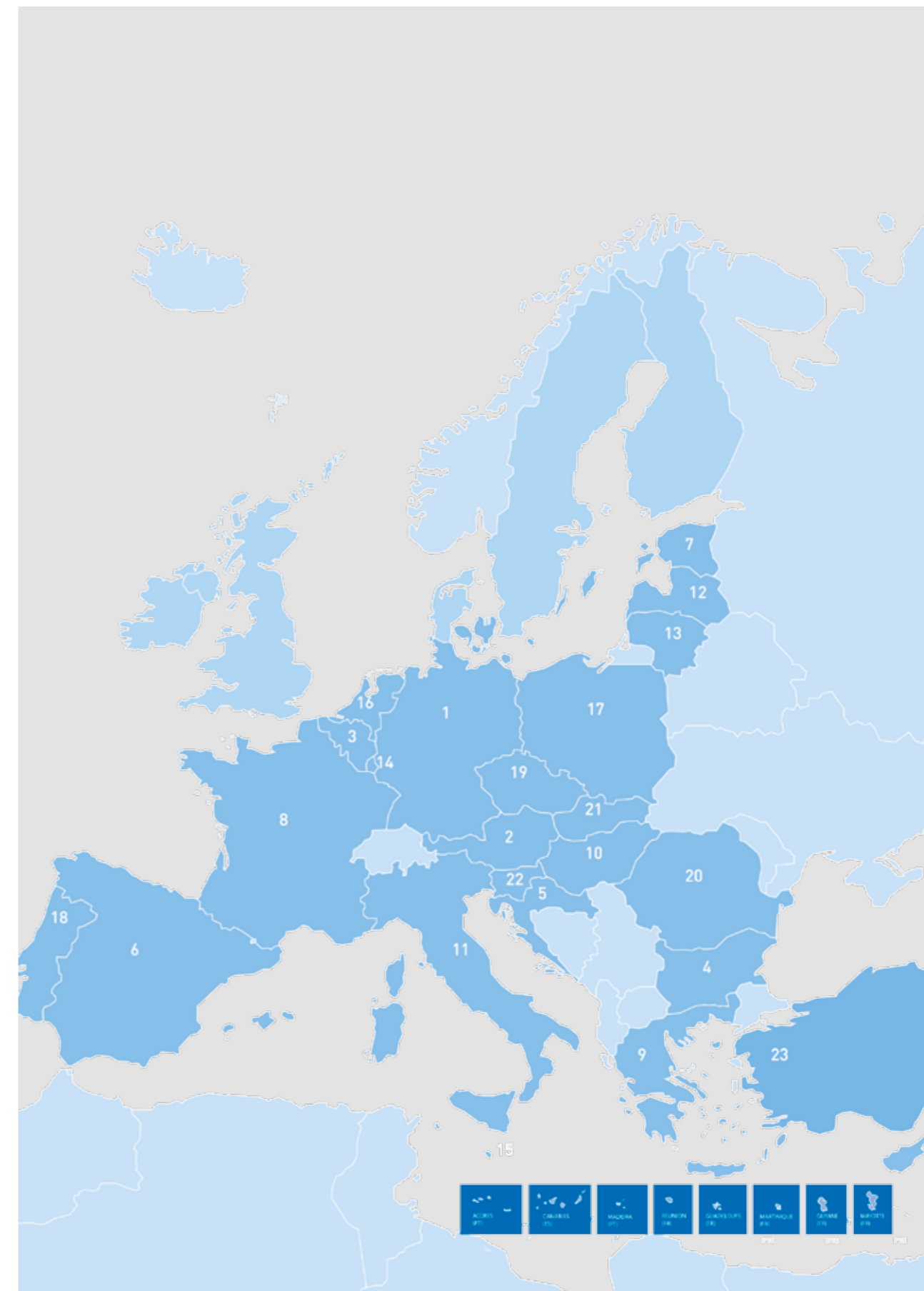
Carte des membres du CNUE / Map of CNUE Members

MEMBRES EFFECTIFS / FULL MEMBERS

	<p>1) Allemagne / Germany Bundesnotarkammer Nombre de notaires / Number of notaries: 7 156</p>		<p>12) Lettonie / Latvia Latvijas Zvērinātu notāru padome Nombre de notaires / Number of notaries: 112</p>
	<p>2) Autriche / Austria Österreichische Notariatskammer Nombre de notaires / Number of notaries: 489</p>		<p>13) Lituanie / Lithuania Lietuvos Notarų Rūmai Nombre de notaires / Number of notaries: 262</p>
	<p>3) Belgique / Belgium Conseil International du Notariat Belge Nombre de notaires / Number of notaries: 1 535</p>		<p>14) Luxembourg Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg Nombre de notaires / Number of notaries: 36</p>
	<p>4) Bulgarie / Bulgaria Chambre des Notaires de Bulgarie Nombre de notaires / Number of notaries: 624</p>		<p>15) Malte / Malta Kunsill Notarili ta' Malta Nombre de notaires / Number of notaries: 335</p>
	<p>5) Croatie / Croatia Hrvatska javnobilježnička komora Nombre de notaires / Number of notaries: 318</p>		<p>16) Pays-Bas / The Netherlands Koninklijke Notariële Beroepsorganisatie Nombre de notaires / Number of notaries: 1 311</p>
	<p>6) Espagne / Spain Consejo General del Notariado Nombre de notaires / Number of notaries: 2 848</p>		<p>17) Pologne / Poland Krajowa Rada Notarialna Nombre de notaires / Number of notaries: 3 081</p>
	<p>7) Estonie / Estonia Eesti Vabriigi Notarite Koda Nombre de notaires / Number of notaries: 92</p>		<p>18) Portugal / Portugal Ordem dos Notários Portugal Nombre de notaires / Number of notaries: 360</p>
	<p>8) France Conseil Supérieur du Notariat Français Nombre de notaires / Number of notaries: 9 716</p>		<p>19) République tchèque / Czech Republic Notarska komora Ceske republiky Nombre de notaires / Number of notaries: 448</p>
	<p>9) Grèce / Greece Conseil National du Notariat Grec Nombre de notaires / Number of notaries: 3 100</p>		<p>20) Roumanie / Romania Uniunea Națională a Notarilor Publici din România Nombre de notaires / Number of notaries: 2 344</p>
	<p>10) Hongrie / Hungary Magyar Országos Közjegyzői Kamara Nombre de notaires / Number of notaries: 316</p>		<p>21) Slovaquie / Slovakia Notárska komora Slovenskej republiky Nombre de notaires / Number of notaries: 338</p>
	<p>11) Italie / Italy Consiglio Nazionale del Notariato Nombre de notaires / Number of notaries: 4 704</p>		<p>22) Slovénie / Slovenia Notarska Zbornica Slovenije (logo 22) Nombre de notaires / Number of notaries: 93</p>

MEMBRE OBSERVATEUR / OBSERVER MEMBER

	<p>23) Turquie / Turkey Türkiye Noterler Birliği Nombre de notaires / Number of notaries: 1 575</p>
--	---





Une année en revue

A year in review

21 JANVIER

Le notariat français prend la présidence du CNUE

21 JANUARY

French notariat takes over CNUE presidency



► Le 21 janvier 2015, Me Jean Tarrade, président honoraire du Conseil Supérieur du notariat français, prenait officiellement la succession de son confrère belge, Me André Michielsens, à la tête du CNUE. Pour l'occasion, M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, a reçu le nouveau Conseil d'administration du CNUE au ministère français des Affaires étrangères.

Dévoilant son programme de travail pour l'année 2015, Me Tarrade plaçait celui-ci sous le signe de l'ambition avec de nombreux « chantiers » en perspective :

- La mise en œuvre du règlement européen sur les successions internationales.
- Le déploiement du Plan 2020, le programme d'action des Notaires d'Europe.
- Le développement d'outils numériques pour les notaires, comme EUFides.
- La création de nouveaux sites d'information à l'attention des citoyens européens.

► On 21 January 2015, Mr Jean Tarrade, honorary president of the Conseil supérieur du notariat français, officially took over from his Belgian colleague, Mr André Michielsens, at the head of the CNUE. For the occasion, Mr Harlem Désir, Secretary of State for European Affairs, received the new CNUE Board at the French Ministry of Foreign Affairs.

Mr Tarrade unveiled an ambitious work programme for 2015, with many projects on the horizon:

- Implementation of the European regulation on international successions.
- Roll-out of the 2020 Plan, the Notaries of Europe programme for action.
- Development of digital tools for notaries, such as EUFides.
- The creation of new information websites for European citizens.



► Afin de préparer sa présidence, Me Tarrade rencontrait, dès le 16 janvier 2015, le ministre de la Justice de Lettonie M. Dzintars Rasnačš.

En effet, durant le premier semestre 2015, c'est ce pays de la Baltique qui assumait, pour la première fois, la présidence du Conseil de l'Union européenne. Alors que Riga était recouverte de neige, la rencontre fut un moment chaleureux et l'occasion d'exposer les projets et les préoccupations du notariat. Au cœur des échanges: les négociations relatives au futur règlement européen sur les documents publics et à la directive sur la société unipersonnelle.



► In order to prepare his presidency, on 16 January 2015 Mr Tarrade met the Latvian Minister of Justice, Mr Dzintars Rasnačš.

This Baltic country held the presidency of the Council of the European Union for the first time in the first semester of 2015. In a snow-covered Riga, Mr Tarrade received a warm welcome and the meeting provided the opportunity to present the notariat's projects and preoccupations. At the heart of the exchanges were the negotiations on the forthcoming European regulation on public documents and the directive on the single-member company.

24 FÉVRIER

Rencontre avec les services de la Commissaire Jourová

24 FEBRUARY

Meeting with the services of Commissioner Jourová

► Le 24 février 2015, le CNUE avait l'honneur d'accueillir la dynamique Mme Simona Constantin, membre du cabinet de la Commissaire Jourová en charge des questions relatives à la justice civile.

Devant les membres du Conseil d'administration du CNUE, Mme Constantin était invitée à faire une présentation des priorités de la Commissaire en matière de Justice pour la législature 2015-2019.

► On 24 February 2015, the CNUE was honoured to welcome the dynamic Ms Simona Constantin, a member of Commissioner Jourová's cabinet in charge of civil justice matters.

Speaking to the CNUE Board members, Ms Constantin was invited to present the Commissioner's justice priorities for the 2015-2019 legislature.

24 MARS

Conférence « Régulation et Croissance » en partenariat avec la Fondation Robert Schuman

24 MARCH

Conference on 'Regulation and Growth' in partnership with the Robert Schuman Foundation



› Le CNUE organisait à Bruxelles le 24 mars 2015 une conférence sur le thème « Régulation et Croissance », conjointement avec la Fondation Robert Schuman.

Une manière pour le notariat européen de se pencher sur d'autres secteurs, comme les services publics ou les services financiers, ayant fait l'objet de réglementations récentes et d'en étudier les effets. Pour cela, des représentants des institutions européennes, de la société civile et des universitaires avaient été invités à apporter leur contribution lors de panels de discussion.

25 MARS

Assemblée générale du CNUE

25 MARCH

CNUE General Assembly

› Le lendemain, le CNUE réunissait son Assemblée générale. Le projet de loi français relatif à la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ainsi que le projet de loi en matière de concurrence en Italie ont été au centre des préoccupations des présidents.

En conséquence et pour préparer des réactions concertées, le notariat européen décidait de se doter d'une cellule de propositions et d'actions afin de penser, collectivement, le notariat de demain. Les notaires doivent se tourner vers l'avenir, savoir mieux anticiper les réformes et même les proposer à leurs autorités de tutelle. Durant cette AG, les notariats se sont, entre autres, engagés à travailler sur une meilleure insertion des jeunes diplômés dans le notariat.

› On 24 March 2015 the CNUE held a conference in Brussels on 'Regulation and Growth', organised jointly with the Robert Schuman Foundation.

A way for the European notariat to focus on other sectors, such as public and financial services, that have been the subject of recent legislation and to study the effects. To this end, representatives from the European institutions, civil society and academics were invited to make their contributions during panel discussions.

› The CNUE held its General Assembly the following day. The French bill on growth, activity and equality of economic opportunities and the bill on competition in Italy were at the heart of the Presidents' concerns.

Consequently, in order to prepare concerted reactions, the European notariat decided to equip itself with a unit for proposals and action in order to reflect collectively on the notariat of tomorrow. Notaries must turn to the future, know how to better anticipate reforms and even propose them to their supervisory authorities. During this General Assembly, the notariats undertook to work on better insertion of young graduates in the notariat.

23 AVRIL

Déjeuner-débat sur la protection des personnes vulnérables

23 AVRIL

Lunch-debate on protecting the vulnerable



› Le 23 avril 2015, le CNUE organisait un déjeuner-débat autour du thème « Quelle protection sociale et juridique pour les personnes vulnérables en Europe ? ». A cette occasion, la nouvelle section du site « Personnes vulnérables en Europe » consacrée aux droits des mineurs étaient présentée officiellement aux participants. Outre la présentation de ce nouvel outil, le CNUE voulait saisir l'opportunité d'alimenter les réflexions et les discussions au niveau européen avec des spécialistes en la matière.

L'eurodéputé Antonio López-Istúriz White (PPE, espagnol) a entretenu les participants sur les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de la convention de La Haye du 13 janvier 2000 sur la protection internationale des adultes. Verena Knaus, Senior Policy Officer pour l'UNICEF, a centré son intervention sur la problématique de la protection sociale des mineurs au sein de l'Union européenne et des moyens à mettre en place pour lutter contre les violences et les abus. Annelisa Cotone, Policy Officer « Rights of persons with disabilities » à la DG EMPL de la Commission européenne, est revenue sur la mise en œuvre de la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées.



› On 23 April 2015, the CNUE held a lunch-debate on the subject 'What social and legal protection for the vulnerable in Europe'. On this occasion, the new section of the website on 'The Vulnerable in Europe' dedicated to the rights of minors was presented officially to the participants. In addition to presenting this new tool, the CNUE took the opportunity to stimulate reflections and discussions at European level with specialists on the subject.

MEP Antonio López-Istúriz White (EPP, Spain) spoke to the participants about progress achieved with a view to implementing the Hague Convention of 13 January 2000 on the international protection of adults. Verena Knaus, Senior Policy Officer for UNICEF, focused her contribution on the social protection of minors in the European Union and the means to be implemented to combat violence and abuse. Annelisa Cotone, Policy Officer for the rights of persons with disabilities at the European Commission's DG EMPL, elaborated on the implementation of the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

11 MAI

Signature de la Charte de la sécurité juridique

11 MAY

Signature of the Charter of Legal Certainty



5/6 JUIN

20^{ème} anniversaire du notariat slovène

5/6 JUNE

20th anniversary of the Slovenian notariat

› Les 22 notariats membres du CNUE signaient le 11 mai 2015, par acte notarié, une Charte de la sécurité juridique en Europe.

La signature s'est déroulée au sein même du Parlement européen à Strasbourg, à l'occasion du 111^{ème} Congrès des notaires de France. Congrès qui accueillait près de 3000 personnes. Par cette Charte, les 40 000 notaires d'Europe et leurs 160 000 collaborateurs entendaient souligner leur engagement pour la sécurité juridique des citoyens européens et de leurs familles.

› On 11 May 2015, the 22 CNUE member notariats signed by notarial act a Charter of Legal Certainty in Europe.

The signing took place at the European Parliament in Strasbourg on the occasion of the 111th Congress of the Notaries of France. The Congress attracted some 3000 participants. Through this Charter, the 40 000 notaries of Europe and their 160 000 staff underlined their commitment to legal certainty for European citizens and their families.

› Les 5/6 juin 2015, le notariat slovène célébrait le 20^{ème} anniversaire de la réintroduction de la fonction notariale dans la République de Slovénie.

Une conférence était organisée pour cette occasion, à laquelle était convié Me Jean Tarrade, en sa qualité de président du CNUE. L'occasion pour le président Tarrade de rencontrer le ministre de la Justice et le Premier ministre slovènes et de rappeler la fierté du CNUE de pouvoir compter dans ses rangs un notariat qui s'appuie sur des racines historiques profondes et des compétences fortes.

› On 5-6 June 2015, the Slovenian notariat celebrated the 20th anniversary of the reintroduction of the notarial function in the Republic of Slovenia.

A conference was organised for this occasion, to which Mr Jean Tarrade was invited in his capacity as President of the CNUE. This was the opportunity for President Tarrade to meet the Slovenian Prime Minister and Minister of Justice and to recall the CNUE's pride to have in its ranks a notariat that has deep historical roots and excellent skills.



20 MAI

Rencontre avec le ministre polonais de la Justice

20 MAY

Meeting with the Polish Minister of Justice

› Le 20 mai, le président Tarrade s'est rendu en Pologne pour rencontrer le nouveau président du notariat polonais : Me Mariusz Biatecki.

Ce déplacement a été l'occasion de réunions politiques de haut niveau. Me Tarrade s'est entretenu avec le Vice-ministre Artur Nowak-Far, responsable des affaires juridiques, des traités et des questions consulaires, ainsi qu'avec le ministre de la Justice Borys Budka. Ce déplacement a aussi été l'occasion d'un entretien avec Me Zbigniew Klejment, Président de la Fondation pour la sécurité des transactions légales. Le notariat européen a pu trouver, auprès des autorités polonaises, une écoute attentive.

› On 20 May, President Tarrade travelled to Poland to meet the new President of the Polish notariat, Mr Mariusz Biatecki.

This trip provided the opportunity for high level meetings. Mr Tarrade met with Deputy Minister Artur Nowak-Far, responsible for legal affairs, treaties and consular issues, and with the Minister of Justice, Borys Budka. He also had the opportunity to meet Mr Zbigniew Klejment, the President of the Foundation for Legal Certainty and Transactions. The Polish authorities listened carefully to what the European notariat had to say.

19/20 JUIN

Assemblée générale plénière du CNUE à Sofia

19/20 JUIN

CNUE Plenary General Assembly in Sofia

› A l'invitation du notariat bulgare, le CNUE a tenu son Assemblée générale plénière à Sofia les 19 et 20 juin.

A l'ordre du jour des travaux : le dossier de la société unipersonnelle, le règlement relatif à la circulation des documents publics, les projets d'accords internationaux sur le commerce, l'enregistrement des CSE, etc. En amont de cette réunion, le notariat bulgare organisait une conférence autour du thème : « Le rôle du notaire dans la construction d'un espace unique de sécurité européenne ». De nombreux invités prestigieux étaient conviés : Mme Kouneva, Vice-Première ministre de

› At the invitation of the Bulgarian notariat, the CNUE held its Plenary General Assembly in Sofia on 19 and 20 June 2015.

On the agenda: the single-member company, the regulation on the movement of public documents, the proposed international trade agreements, registration of ECSs, etc. Before this meeting, the Bulgarian notariat organised a conference on 'The role of notaries in establishing the single European area of security'. Many prestigious guests were invited: Ms Kouneva, Deputy Prime Minister of



Bulgarie et ancienne commissaire européenne, M. Ivanov, ministre de la Justice de Bulgarie, M. Lapeyre de Cabanne, ambassadeur de France en Bulgarie et Me Senghor, président de l'Union internationale du notariat (UINL). La confiance des institutions politiques bulgares dans le notariat est ressortie de ces interventions, comme un appel pour accomplir les efforts nécessaires vers une justice plus efficace et plus proche des citoyens, tant au niveau bulgare qu'europpéen.

Bulgaria and former European Commissioner, Mr Ivanov, Bulgarian Minister of Justice, Mr Lapeyre de Cabanne, Ambassador of France to Bulgaria, and Mr Senghor, President of the International Union of Latin Notaries (UINL). The Bulgarian political institutions' trust in the notariat emerged from these contributions, as did a call to make the necessary efforts for more effective justice that is closer to citizens, at Bulgarian and European level.



24 JUIN

Rencontre avec la Commissaire Jourová

20 MAY

Meeting with Commissioner Jourová

› Le 24 juin, le président Tarrade rencontrait à Bruxelles, M^{me} Věra Jourová, Commissaire européenne en charge de la Justice, des Consommateurs et de l'Égalité des Genres.

La rencontre fut constructive. La mise en place du nouveau règlement européen relatif aux successions internationales et les négociations sur le futur règlement européen sur les documents publics furent au centre des échanges. Mme Jourová a salué le dialogue constructif entre le notariat et les services de la DG Justice et la relation de confiance établie depuis des années.

› On 24 June 2015, Mr Jean Tarrade met in Brussels Ms Věra Jourová, European Commissioner for Justice, Consumers and Gender Equality.

The meeting was constructive. The implementation of the new European regulation on international successions and negotiations on the future European regulation on public documents were at the centre of discussions. Ms Jourová welcomed the constructive dialogue between the notariat and DG Justice and the relationship of trust established for many years.

16 JUILLET

Déjeuner-débat sur l'e-justice

16 JULY

Lunch-debate on e-justice



› Le 16 juillet, le CNUE accueillait dans ses locaux un déjeuner débat consacré à l'e-justice. A cette occasion, M. Fernando Paulino Pereira, Chef de l'unité «Coopération judiciaire civile et e-Justice» au Conseil de l'UE, a fait une présentation générale de l'implication des professions juridiques dans le domaine de l'e-justice. Mme Alexandra Jour-Schröder, Chef de l'unité « Parquet européen et droit pénal » à la Direction générale Justice de la Commission européenne, a présenté les dernières évolutions et actualités du portail e-justice de la Commission européenne. M. Carsten SCHMIDT, coordinateur du consortium e-codex, est également intervenu.

L'interconnexion des registres testamentaires réalisée par l'ARERT a été valorisée par les représentants des institutions européennes, tout comme la contribution du notariat au portail e-Justice pour la rédaction de fiches d'information sur les droits nationaux des successions.

› Le 20 juillet, le président du CNUE s'est aussi rendu à Luxembourg pour rencontrer de M. Félix Braz, ministre de la Justice du Luxembourg.

Le Luxembourg exerçait la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne durant le deuxième semestre 2015.

› Il s'est enfin rendu aux Pays-Bas le 23 juillet pour un échange avec les agents de la Conférence de La Haye de droit international privé.

Avec le Vice-président Paolo Pasqualis, il en a profité pour rencontrer sur place le président du notariat néerlandais Me Jef Oomen.

› On 16 July, the CNUE hosted a lunch-debate at its offices, dedicated to e-justice. Mr Fernando Paulino Pereira, Head of Unit 'Judicial Cooperation in Civil Matters and e-Justice' at the Council of the EU, made a general presentation on the legal professions' involvement in the area of e-justice. Ms Alexandra JOUR-SCHRÖDER, Head of Unit 'European Public Prosecutor's Office and Criminal Law' at the European Commission's Directorate General for Justice presented the latest developments and news of the European Commission's e-justice portal. Mr Carsten SCHMIDT, coordinator of the e-CODEX consortium, also spoke.

The interconnection of registers of wills implemented by the ENRWA was highlighted by the representatives from the European institutions, as was the notariat's contribution to the e-Justice portal for the factsheets on the national succession laws.

› On 20 July, the CNUE President also went to Luxembourg to meet Mr Félix Braz, Minister of Justice for Luxembourg.

Luxembourg held the rotating presidency of the Council of the European Union during the second semester of 2015.

› Finally, he travelled to the Netherlands on 23 July for a meeting with officials from the Hague Conference on Private International Law.

With Vice-President Paolo Pasqualis, he took the opportunity to meet the President of the Dutch notariat, Mr Jef Oomen.

17 AOÛT

*Entrée en application
du règlement sur les
successions internationales*

17 AUGUST

*Application of the regulation
on international successions*



› Depuis le 17 août 2015, le règlement (UE) 650/2012 sur les successions internationales est entré en application. Les notaires attendaient cette échéance et s'y sont bien préparés ces deux dernières années.

Ce nouvel instrument simplifie considérablement les successions au sein de l'Union européenne. Désormais, la loi de la résidence habituelle du défunt s'appliquera à l'ensemble de la succession. Toutefois, il sera laissé la possibilité au citoyen de choisir en amont la loi de sa nationalité pour le règlement de sa succession.

Pour les citoyens européens, l'accès à l'information sur le droit des successions des différents Etats membres prend donc une importance primordiale. C'est pourquoi, ce 17 août, les Notaires d'Europe ont annoncé la mise à jour du contenu du site web «Successions Europe» (www.successions-europe.eu), qui met à disposition des citoyens des fiches d'information sur le droit des successions de 22 Etats membres de l'UE.

Trois jours après, le 20 août 2015, le CNUE annonçait une avancée décisive en vue de l'interconnexion des registres nationaux des certificats successoraux européens (CSE). Par le biais de l'ARERT, les registres français et luxembourgeois sont interconnectés. Le registre belge devait également être interconnecté d'ici la fin de l'année 2015.

› *EU Regulation 650/2012 on international successions became applicable on 17 August 2015. The notaries were awaiting this date and had prepared for it well during the two years leading up to it.*

This new instrument greatly simplifies successions in the European Union. Henceforth, the law of the deceased's habitual residence will apply to the whole succession. However, citizens can choose in advance the law of their nationality to settle their succession.

For European citizens, access to information on the Member States' succession laws is therefore of paramount importance. This is why, on 17 August, the Notaries of Europe announced the updating of the content of the Successions Europe website (www.successions-europe.eu). This website provides information for citizens on the succession laws of 22 EU Member States.

Three days later, on 20 August 2015, the CNUE announced a decisive step with a view to interconnecting the national registers of European Certificates of Succession (ECS). Through the ENRWA, the French and Luxembourg registers are interconnected. The Belgian register was also to be interconnected by the end of 2015.

10/11 SEPTEMBRE

*Rencontre sur la médiation
notariale à Budapest*

10-11 SEPTEMBER

*Budapest meeting
on notarial mediation*



› A l'invitation du notariat hongrois, des notaires experts en médiation venus de toute l'Europe se réunissaient à Budapest les 10 et 11 septembre 2015. Cette initiative s'inscrivait dans la volonté du CNUE de développer la médiation notariale au niveau européen; volonté par ailleurs affirmée dans le cadre du Plan 2020 des Notaires d'Europe.

Le 11 septembre, une journée de travaux communs était organisée avec des juges hongrois, notamment pour échanger sur la pratique de la médiation dans le domaine du droit de la famille et des sociétés, ainsi qu'en matière immobilière et successorale. Les travaux ont permis de fructueux échanges concernant les pratiques professionnelles respectives.

› *At the Hungarian notariat's invitation, notaries with expertise in mediation from across Europe met in Budapest on 10 and 11 September 2015. This initiative was in line with the CNUE's wish to develop notarial mediation at European level.*

Moreover, this aim is set out in the Notaries of Europe 2020 Plan. On 11 September, a day of joint discussions was organised with Hungarian judges, in particular to debate the practice of mediation in the area of family and company law and on real estate and inheritance matters. There were fruitful exchanges on the respective professional practices.

17 SEPTEMBRE

*Déjeuner-débat sur les
transactions immobilières
transfrontalières*

17 SEPTEMBER

*Lunch-debate on cross-border
real estate transactions*



› Le 17 septembre 2015, le CNUE organisait dans ses bureaux un déjeuner-débat autour du thème « Faciliter et sécuriser les transactions immobilières en Europe ». A cette occasion, le président du CNUE annonçait le lancement officiel du site web « Acheter un bien immobilier en Europe » (www.jachetemonlogement.eu).

Me Frank Molitor, président d'EUFides, a présenté aux participants le fonctionnement de cette plateforme d'échange électronique permettant aux notaires européens de collaborer sur des dossiers transfrontaliers.

M. Robert Bray, chef d'unité au secrétariat de la Commission «Affaires juridiques» du Parlement européen, a détaillé les activités du Parlement en la matière, notamment une étude en cours de réalisation sur le thème «L'acquisition transfrontalière de biens immobiliers dans l'UE: les problèmes qui se posent pour les citoyens». Le notariat européen suivra avec attention les résultats de cette étude. Il s'est porté volontaire pour apporter tout éclaircissement qui serait demandé par les eurodéputés.

› On 17 September 2015, the CNUE held a lunch-debate in its offices on 'Facilitating and securing cross-border real estate transactions in Europe'. The CNUE President announced the official launch of the *Buying Property in Europe* website on this occasion (www.buyingmyhome.eu).

Mr Frank Molitor, the President of EUFides, explained to participants how this electronic exchange platform works, enabling European notariats to work together on cross-border files. Mr Robert Bray, Head of Unit at the secretariat of the European Parliament's Legal Affairs Committee, gave details of the Parliament's activities in this area, such as the study currently being conducted on 'Cross-border acquisition of real estate in the EU: problems which arise for citizens'. The European notariat will follow the results of this study carefully. It expressed its willingness to make any clarifications requested by the MEPs.

OCTOBRE / OCTOBER - 2015

1^{ER} OCTOBRE

Assemblée générale de l'UINL à Rio de Janeiro

1 OCTOBER

UINL General Assembly in Rio de Janeiro



Unión Internacional del Notariado
Union Internationale du Notariat
International Union of Notaries

› Le 1^{er} octobre 2015, le président du CNUE s'exprimait dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Union internationale du notariat (UINL) qui se tenait à Rio de Janeiro au Brésil.

Il est revenu sur l'important travail réalisé de 1990 à 2004 par l'UINL pour accompagner les notariats des anciens pays du bloc communiste. Il a informé les délégués venus du monde entier de l'état de la profession dans l'Union européenne et souligné la spécificité des notaires européens: bien que nommés par des autorités différentes, ils pratiquent leurs droits nationaux mais aussi un droit commun, le droit de l'Union européenne. Enfin, Me Tarrade a proposé que le CNUE et l'UINL travaillent ensemble sur la veille juridique et scientifique ainsi que sur la valorisation de la profession.

› On 1 October 2015, the CNUE President spoke at the General Assembly of the International Union of Notaries (UINL) being held in Rio de Janeiro, Brazil.

He elaborated on the important work achieved by the UINL between 1990 and 2004, supporting notariats from the former communist bloc countries. He informed the delegates who had come from around the world about the position of the profession in the European Union. He emphasised the specificity of European notaries: although appointed by different authorities, they practise their national laws but also a law common to them all, European Union law. Finally, Mr Tarrade proposed that the CNUE and the UINL work together on legal and academic monitoring and to raise the profession's profile.

12 OCTOBRE

1^{er} anniversaire du notariat serbe

12 OCTOBER

First anniversary of the Serbian notariat



› Le 12 octobre, le notariat de Serbie célébrait son premier anniversaire à Belgrade, en présence du ministre de la Justice, M. Nikola Selakovic.

Le président Tarrade est intervenu lors de la conférence internationale donnée pour l'occasion et a invité la profession à tout faire pour mériter la confiance que les autorités serbes ont placée en elle. Il a expliqué que les notariats de l'Union européenne étaient disposés à assister le notariat serbe pour la mise en place des procédures relatives à la bonne tenue des registres détenus par la profession, à la bonne comptabilité des études, à l'organisation de l'archivage et des inspections des notaires. Enfin, le Président Tarrade a invité le notariat serbe à se doter d'un système d'assurance efficace. La Serbie étant un pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, il pourrait demander à obtenir le statut de membre observateur au CNUE.

› Le 30 octobre, M. Harlem Désir, secrétaire d'Etat français aux affaires européennes recevait à Paris le président du CNUE.

› On Monday 12 October, the Serbian notariat celebrated its first anniversary in Belgrade in the presence of the Minister of Justice, Mr Nikola Selakovic.

President Tarrade spoke at the international conference organised for the occasion, inviting the profession to make every effort to live up to the trust the Serbian authorities have placed in it. He explained that the EU notariats were willing to help the Serbian notariat implement procedures for accurately keeping the registers held by the profession, for accurate accounting in notary offices and to organise archiving and notary inspections. Finally, President Tarrade invited the Serbian notariat to equip itself with an effective insurance system. Since Serbia is a candidate country for EU membership, it could ask the CNUE for observer member status.

› On 30 October, Mr Harlem Désir, French Secretary of State for foreign affairs, received the CNUE President in Paris.



➤ Les 5-6 novembre, le notariat hongrois organisait à Siofok le 27^{ème} colloque des notaires de l'Europe centrale.

➤ On 5-6 November, the Hungarian notariat held the 27th Colloquium of Notaries of Central Europe in Siofok.



➤ Du 8 au 10 novembre, le notariat italien tenait son 50^{ème} congrès à Milan. L'occasion pour le Président du CNUE de venir encourager la prochaine présidence italienne.

➤ The Italian notariat held its 50th congress in Milan from 8 to 10 November. An opportunity for the CNUE President to encourage the forthcoming Italian presidency.

➤ Novembre était aussi le mois anniversaire des vingt ans de la réforme du notariat roumain, célébrée lors du 13^{ème} congrès des notaires publics de Roumanie à Brasov en présence de nombreuses délégations étrangères.

➤ November was also the anniversary of the twenty years of the reform of the Romanian notariat. Celebrated at the 13th congress of the notaries of Romania in Brasov in the presence of many foreign delegations.

19 NOVEMBRE

Soirée d'information des Notaires d'Europe

19 NOVEMBER

Notaries of Europe Information Evening



➤ Toujours dans le contexte de l'entrée en application du règlement européen sur les successions internationales, les Notaires d'Europe organisaient à Bruxelles le 19 novembre leur première soirée d'information à l'attention des expatriés vivant en Belgique.

Des séances d'information sur le nouveau règlement étaient proposées et des notaires de toute l'Europe étaient à disposition pour offrir à plus de 200 participants des renseignements sur leur situation familiale ou patrimoniale.

➤ Again in the context of the European regulation on international successions becoming applicable, the Notaries of Europe organised their first information evening in Brussels on 19 November for expatriates living in Belgium.

Information sessions on the new regulation were provided and notaries from across Europe were available to provide over 200 participants with information on their family and property status.

➤ Le 20 novembre, le CNUE tenait sa dernière Assemblée générale de l'année. A cette occasion, les Présidents ont adopté un engagement fort sur l'accueil croisé des stagiaires.

Les Présidents souhaitent que les futurs notaires se familiarisent aux droits étrangers et à des pratiques notariales différentes de celles enseignées nationalement. Les conventions modèles devraient faciliter cet accueil.

➤ On 20 November, the CNUE held its last General Assembly of the year. On this occasion, the Presidents adopted a strong commitment to trainee exchanges.

The Presidents want their future notaries to be familiar with foreign laws and notarial practices that differ from those taught nationally. Standard agreements should facilitate these exchanges.

19 NOVEMBRE

Conférence sur les successions transfrontalières au sein de l'UE

19 NOVEMBER

Conference on cross-border successions in the EU



➤ Trois mois après l'entrée en application du règlement (UE) n°650/2012, la Commission européenne et le CNUE organisaient conjointement une conférence afin que les professionnels du droit amenés à appliquer le règlement puissent échanger leurs opinions sur des sujets pratiques et dresser un premier bilan des expériences acquises sur le terrain.

La conférence a rassemblé près de 250 participants. La Commissaire Jourová est, notamment, intervenue en ouverture des travaux.

➤ Three months after Regulation (EU) No 650/2012 became applicable, the European Commission and the CNUE jointly organised a conference so that legal professionals involved in applying the regulation could exchange opinions on practical subjects and give an initial overview of experience gained in practice.

The conference attracted some 250 participants. Commissioner Jourová spoke during the opening session.



Dossiers juridiques

Legal Dossiers



Lutte contre le blanchiment
Fight against money
laundering



› Le 20 mai 2015, le Parlement européen, réuni en session plénière, adoptait la IV^{ème} Directive relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, ainsi qu'un règlement sur les informations accompagnant les virements de fonds.

Ce vote marquait la fin de la procédure législative entre les différentes institutions européennes. Désormais, les Etats membres disposent d'un délai courant jusqu'en 2017 pour transposer la directive en droit interne.

La directive prévoit notamment l'obligation de mentionner les propriétaires ultimes d'entreprises dans les registres centraux des pays de l'UE. Ces registres seront accessibles sans restriction aux autorités compétentes et à leur cellule de renseignement financier. Les personnes ayant un « intérêt légitime », comme les journalistes d'investigation ou d'autres citoyens, y auront également accès. Un Etat membre pourra, s'il le souhaite, rendre ces registres publics. La directive étend également le champ d'application des personnes physiques et morales couvertes à travers la réduction de 15 000 à 10 000 euros du seuil à partir duquel un paiement en liquide devra faire l'objet d'une surveillance particulière. Le CNUE salue cette adoption et rappelle que les notaires sont fiers de participer efficacement à la lutte contre le blanchiment. Le blanchiment par la pierre est une technique tentante pour les réseaux mafieux... Les notaires d'Europe sont là pour les décourager !

› *The European Parliament adopted the fourth Directive on the prevention of the use of the financial system for the purposes of money laundering or terrorist financing on 20 May 2015 in plenary session, in addition to a regulation on information accompanying bank transfers.*

This vote marked the end of the legislative procedure between the European institutions. The Member States now have until 2017 to transpose the directive into domestic law.

The directive includes the requirement to list the ultimate owners of companies in central registers in EU countries. These registers will be accessible, without any restriction, to the competent authorities and their financial intelligence units. People with a 'legitimate interest', such as investigative journalists or other citizens, will also have access to them. A Member State wishing to do so may make these registers public. The directive also extends the scope of physical and legal persons covered by reducing the threshold from which a payment in cash will need to be subject to particular monitoring from EUR 15,000 to EUR 10,000. The CNUE welcomes this adoption and recalls that notaries are proud to participate effectively in the fight against money laundering. Money laundering through real estate is a tempting technique for mafia networks... The notaries of Europe are there to discourage them!



Documents publics
Public documents



› Les négociations sont en cours au sein des institutions européennes sur la proposition de règlement visant à favoriser la libre circulation des citoyens et des entreprises en simplifiant l'acceptation de certains documents publics dans l'Union européenne.

Née d'une réflexion de la Commission européenne voulant donner une nouvelle dimension à la construction d'une citoyenneté européenne, cette proposition de règlement entend permettre la libre circulation (suppression de la légalisation ou de formalités similaires) des documents publics au sein de l'Union européenne dans de nombreux domaines. Ce dossier est suivi de près par le CNUE, qui s'est exprimé à plusieurs reprises en faveur de l'adoption d'une approche graduelle se concentrant sur un domaine touchant plus particulièrement les citoyens dans leur vie quotidienne, à savoir les documents publics relatifs à l'état civil et résultant d'un registre public.

› *Negotiations are underway at the European institutions on the proposal for a regulation to encourage the free movement of citizens and businesses by simplifying the acceptance of certain public documents in the European Union.*

Born of a reflection of the European Commission wanting to give a new dimension to the construction of a European citizenship, this proposal for a regulation intends to allow the free movement (withdrawal of legalisation or similar formalities) of public documents in the European Union in many areas. The CNUE follows this issue closely and has expressed its view several times in favour of adopting a gradual approach focusing on an area affecting citizens more particularly in their everyday lives, such as public documents relating to civil status and resulting from a public register.



Droit de la famille

Family law



› Deux propositions de règlement sont actuellement en cours de discussion: l'une sur les régimes matrimoniaux, l'autre sur les conséquences patrimoniales des partenariats enregistrés. L'objectif de ces propositions est, entre autres, d'unifier les règles de conflit de lois au niveau européen, comme cela est le cas pour le règlement sur les successions internationales. Le CNUE soutient ces propositions qui viendront compléter utilement le règlement «successions», entré en application le 17 août 2015. Depuis novembre 2014, les travaux sont dans l'impasse et dans l'attente d'un déblocage au niveau politique que le CNUE appelle de ses vœux.

La protection des personnes vulnérables, mineurs et adultes, est un autre champ de travail du CNUE. L'Union européenne dispose à travers la convention de la Haye du 13 janvier 2000 d'outils potentiels de coopération entre États membres, permettant d'assurer la reconnaissance et l'exécution des mesures de protection prononcées dans les États membres. À ce jour, cette convention de la Haye sur la protection internationale des adultes n'a été signée et ratifiée que par peu d'États membres. C'est pourquoi le CNUE œuvre pour que l'Union européenne assure sa pleine application dans tous les États membres. Par ailleurs, un rapport d'initiative sur le sujet est en cours de discussions au Parlement européen.

› *Two proposals for regulations are currently under discussion: one on matrimonial property regimes, the other on the property consequences of registered partnerships. The aim of these proposals is, among other things, to unify the conflict-of-law rules at European level, as is the case for the regulation on international successions. The CNUE supports these proposals, which will usefully complement the successions regulation that became applicable on 17 August 2015. Work has been at a deadlock since 2014 and is awaiting a political breakthrough, which the CNUE would welcome.*

The protection of vulnerable adults and children is another area of the CNUE's work. Through the Hague Convention of 13 January 2000, the European Union has potential cooperation tools between Member States, enabling the recognition and enforcement of protective measures decided in the Member States. To date, this Hague Convention on the international protection of adults has been signed and ratified by few Member States. This is why the CNUE is working in order for the European Union to guarantee that it is fully applicable in all Member States. Moreover, an own-initiative report on the subject is under discussion at the European Parliament.



Traités commerciaux

Trade agreements



› La Commission européenne travaille actuellement à une révision des restrictions comprises dans les Accords internationaux de libre échange. Il s'agit de donner un nouveau mandat clair aux négociateurs européens, dont la position engage les 28 États membres. Une large consultation des services de la Commission est en cours et ce, également concernant les services professionnels qui intéressent au premier chef le CNUE.

Ainsi, des propositions de maintien, de révision ou de suppression des restrictions seront soumises aux États membres, à charge pour eux, de les confirmer et de les justifier ou de les récuser. Les modifications approuvées seront utilisées dans le cadre des Accords en cours de négociation, à savoir principalement TiSA, UE/ Japon et UE /USA, ainsi qu'avec le Mercosur, l'Inde, le Vietnam, la Malaisie et la Thaïlande. Le CNUE veille à ce que le régime d'exclusion des activités notariales dans les accords actuellement en vigueur soit bien repris dans les suivants.

› *The European Commission is currently working on revision of the restrictions included in the international Free Trade Agreements. This means giving a clear new mandate to the European negotiators, whose position commits the 28 Member States. A wide consultation of the Commission's services is underway, also relating to professional services, which are of primary interest to the CNUE.*

Proposals to maintain, revise or withdraw restrictions are thus submitted to the Member States and it is up to them to confirm, justify or reject them. The approved modifications will be used in the agreements under negotiation, in particular TiSA, EU/Japan and EU/USA and with Mercosur, India, Vietnam, Malaysia and Thailand. The CNUE makes sure the regime excluding notarial activities in the agreements currently in force is included in subsequent agreements.



Droit des sociétés

Company law



► La Commission européenne a présenté en avril 2014 une proposition de directive sur les sociétés unipersonnelles. Ce projet de « *societas unius personae* » ou SUP doit permettre, selon la Commission, de lever les obstacles à l'activité économique transfrontalière des PME au sein du marché unique.

La proposition vise à harmoniser les exigences pour la création d'entreprises à un seul associé. Parmi les éléments clés de la proposition, on note :

- L'obligation pour les États membres d'autoriser l'immatriculation directe en ligne des SUP, sans que le fondateur ne soit obligé de se rendre dans le pays concerné.
- La mise en place d'un modèle de statuts, identique dans toute l'Union et disponible dans toutes les langues de l'Union.
- L'exigence d'un capital minimum de 1 euro pour la création d'une SUP.

En 2015, cette proposition a fait l'objet d'âpres négociations au sein des institutions européennes. Le CNUE a alerté à de nombreuses reprises ces dernières sur les risques d'utilisation de la SUP à des fins de blanchiment d'argent mais aussi de contournement de règles sociales ou fiscales.

► *In April 2014, the European Commission presented a proposal for a directive on single-member companies. This proposal for a 'societas unius personae' or SUP must, according to the Commission, clear obstacles to the cross-border economic activities of SMEs in the single market.*

The proposal seeks to harmonise requirements to create companies with a single partner. The main elements of the proposal include:

- *The obligation for the Member States to authorise direct online registration of SUPs, without the founder being required to go to the country concerned.*
- *The implementation of model statutes that are identical throughout the EU and available in all EU languages.*
- *The requirement to have a minimum capital of 1 euro to create an SUP.*

This proposal was the subject of tough negotiations at the European institutions. The CNUE warned the institutions several times about the risk that the SUP would be used for the purposes of money laundering and also to circumvent social and tax rules.



Droit des successions

Succession law



► Depuis le 17 août 2015, le règlement (UE) 650/2012 sur les successions internationales est entré en application. Ce nouvel instrument va simplifier considérablement les successions au sein de l'Union européenne. Désormais, la loi de la résidence habituelle du défunt s'appliquera à l'ensemble de la succession.

Toutefois, il sera laissé la possibilité au citoyen de choisir en amont la loi de sa nationalité pour le règlement de sa succession. Le règlement prévoit également la création du certificat successoral européen (CSE) qui permettra de prouver la qualité d'héritier dans tous les États membres et facilitera les démarches des ayants droit.

Le CNUE a suivi de près les discussions avec les gouvernements nationaux en vue de désigner dans les États membres les autorités émettrices du CSE. La question de l'interconnexion des registres testamentaires et de l'enregistrement des CSE a également fait l'objet d'importants travaux en 2015, notamment par le biais de l'ARERT. Enfin, le CNUE a participé aux travaux du groupe d'experts de la Commission européenne sur la fiscalité des successions.

► *Regulation (EU) No 650/2012 on international successions became applicable on 17 August 2015. This new instrument will help simplify successions considerably in the European Union. The law of the habitual residence of the deceased will now apply to the whole succession.*

However, citizens may choose in advance the law of their nationality to settle the succession. The regulation also creates the European Certificate of Succession (ECS). This certificate will constitute proof of the capacity of heir in all Member States and will make procedures much easier for heirs.

The CNUE has followed closely the discussions with the national governments with a view to designating the ECS issuing authorities in the Member States. The question of interconnecting registers of wills and registering ECSs was also the focus of important work in 2015, particularly through the ENRWA. Finally, the CNUE participated in the European Commission Expert Group's work on inheritance tax.



E-justice

E-justice



Formation

Training



► Désormais, le CNUE fait partie des contributeurs au portail e-Justice. La partie « successions » du portail étant alimentée par un contenu réalisé en coopération CNUE – RJECC (Réseau judiciaire en matière civile et commerciale). Depuis cette année, il est possible de trouver les coordonnées d'un notaire directement depuis le portail e-Justice. Le CNUE continue à suivre attentivement les travaux du consortium e-Codex et à entretenir un dialogue constant avec les acteurs de l'e-Justice à Bruxelles.

Comme bon nombre de notaires européens utilisent la signature électronique au quotidien, la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur l'e-identification/l'e-signature est un sujet largement traité au sein du CNUE. Les notariats discutent entre eux de la manière de faire une transition facile vers les nouveaux standards européens.

► *The CNUE is now one of the contributors to the e-Justice portal. The 'successions' section of the portal includes content developed in cooperation with the CNUE – EJNCC (European Judicial Network in civil and commercial matters). Since this year, it has been possible to find the contact details of a notary directly from the e-Justice portal. The CNUE continues to follow carefully the e-Codex consortium's work and maintains constant dialogue with the e-Justice stakeholders in Brussels.*

Because a large number of European notaries use the electronic signature on a daily basis, implementation of the new e-ID/e-signature regulation is a subject widely debated at the CNUE. The notariats discuss amongst themselves how to make a smooth transition to the new European standards.

► La Commission européenne a renouvelé une fois encore sa confiance dans le CNUE, en sélectionnant son projet sur la formation à l'attention des notaires et des candidats-notaires, qui s'étend sur la période 2015-2017.

Au menu, l'organisation de 11 séminaires de formation dans 11 pays différents avec, en point d'orgue, la tenue d'une conférence de clôture en Italie. Ce projet succède au programme de formation « Les Notaires pour l'Europe - L'Europe pour les Notaires », organisé sur la période 2012-2014. Il s'inscrit également dans sa continuité puisque les formations dispensées se focaliseront essentiellement sur l'application du nouveau règlement européen sur les successions internationales.

► *The European Commission once again renewed its trust in the CNUE, by selecting its training project for notaries and candidate-notaries, over the 2015-2017 period.*

On the menu, the organisation of 11 training seminars in 11 different countries culminating with a closing conference in Italy. This project follows on from the Notaries for Europe – Europe for Notaries training programme organised during the 2012-2014 period. It also builds on it since the training provided will focus mainly on applying the new European regulation on international successions.



Droit des contrats *Contract law*



› La proposition de règlement pour un droit commun européen de la vente figurait dans la liste des propositions retirées que la Commission européenne a présentée fin 2014. La raison du retrait de cette proposition repose dans la volonté de la Commission d'élaborer un nouveau texte taillé sur mesure aux besoins du commerce électronique dans le contexte de la réalisation du marché unique numérique.

Dans ce contexte, le CNUE a pris part début septembre à une consultation publique de la Commission européenne sur les règles contractuelles régissant les achats en ligne de contenu numérique et de biens tangibles. Une proposition législative est attendue d'ici la fin de l'année 2015.

› *The proposal for a regulation for a Common European Sales Law was on the list of withdrawn proposals presented by the Commission at the end of 2014. The reason for the withdrawal of this proposal lies in the Commission's wish to draw up a new text that is tailor-made to the needs of e-commerce in the context of developing the digital single market.*

In this context, at the beginning of September, the CNUE took part in a European Commission public consultation on contract rules for online purchases of digital content and tangible goods. A legislative proposal is expected before the end of 2015.

Commission européenne et un cofinancement lui a été octroyé pour l'année 2015 en vue de soutenir la mise en place de ses différentes activités.

Notamment, la plateforme électronique du RNE va bénéficier d'une importante mise à niveau. Cette plateforme devrait dans les prochains mois faire l'objet d'une ouverture progressive vers les notaires européens, pour faciliter l'accès aux outils développés durant ces dernières années. De nouvelles fonctionnalités sont en cours d'élaboration en vue d'accompagner les notaires dans la mise en œuvre du règlement européen sur les successions internationales.

was granted for 2015 to support the implementation of its various activities:

In particular, the ENN's electronic platform will benefit from a major upgrade. This platform should, in the coming months, open progressively to European notaries, facilitating access to tools developed in recent years. New functionalities are being developed with a view to accompanying notaries in implementing the European regulation on international successions.



Médiation *Mediation*



› La Commission européenne envisage la révision de la directive 2008/52/CE sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale. Elle publiera pour le 21 mai 2016 au plus tard un rapport sur son application avec, le cas échéant, des suggestions d'adaptation. Les Notaires d'Europe souhaitent s'impliquer dans ces travaux, dont ils ont fait une priorité dans le cadre de leur Plan 2020.

Pour cela, un forum d'échange sur la médiation a récemment été mis sur pied. Il regroupe des experts des différents notariats européens, sous la présidence de Me Behets Wydemans, notaire à Bruxelles. Parmi les priorités de ce forum d'échange, l'analyse du cadre législatif et réglementaire des différents Etats membres et l'organisation d'une série d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques. Le CNUE envisage la mise en place d'un annuaire public des notaires médiateurs.

› *The European Commission plans to revise Directive 2008/52/EC on certain aspects of mediation in civil and commercial matters. By 21 May 2016 it will publish a report on its application, with any suggestions to adapt it. The Notaries of Europe want to be involved in this work, which is one of their priorities in their 2020 Plan.*

To this end, an exchange forum on mediation has been created recently. It groups together experts from the European notariats and is chaired by Mr Behets Wydemans, a notary in Brussels. Among the priorities of this exchange forum are analysing the Member States' legislative and regulatory frameworks and organising a series of workshops to exchange good practice. The CNUE plans to create a public directory of notary mediators.



RNE/ENN



› Le Réseau Notarial Européen (RNE) a franchi une nouvelle étape importante en 2015. Son programme de travail pour la période 2015/2018 a reçu l'aval de la

› *The European Notarial Network (ENN) reached an important new milestone in 2015. The European Commission approved its work programme for 2015-2018 and co-funding*



Relations extérieures

External Relations

Associations notariales européennes European Notarial Associations

Le CNUE est fier d'apporter son soutien logistique et administratif aux diverses organisations notariales mises en place sous son impulsion : EUFides, Bartolus et ARERT. Notamment, le CNUE accueille et organise les assemblées générales et les conseils d'administration de ces organismes.

The CNUE is proud to give administrative and logistical support to the various notarial organisations set up under its impetus: EUFides, Bartolus and the ENRWA. The CNUE organises and hosts these associations' General Assemblies and Board meetings.

ARERT ENRWA



L'Association du Réseau Européen des Registres Testamentaires est une association internationale sans but lucratif de droit belge, créée en 2005 par les notariats belge, français et slovène. L'ARERT œuvre à l'interconnexion des registres testamentaires en Europe. Avec l'arrivée du registre slovaque, en 2016, 16 registres testamentaires européens seront interconnectés grâce à l'ARERT. Cette dernière travaille également à l'interconnexion des registres nationaux des certificats successoraux européens. Grâce à son action, les registres français et luxembourgeois sont désormais interconnectés. Le registre belge devait également être interconnecté d'ici la fin de l'année 2015.

The European Network of Registers of Wills Association is an international non-profit association under Belgian law, created in 2005 by the Belgian, French and Slovenian notariats. The ENRWA works on the interconnection of registers of wills in Europe. With the arrival of the Slovakian register in 2016, 16 European registers of wills will be connected thanks to the ENRWA. This association also works on the interconnection of the national registers of European Certificates of Succession. Thanks to the ENRWA's action, the French and Luxembourg registers are now interconnected. The Belgian register should also be interconnected by the end of 2015.

BARTOLUS

Bartolus est une AISBL de droit belge qui a été fondée en 2010 et dont les quatre membres fondateurs sont les notariats allemand, espagnol, français et italien. Bartolus a pour but le développement et la mise en œuvre d'outils, normes, infrastructures et procédures relevant des technologies de l'information et de la communication à l'usage notamment des Notaires d'Europe.

A cette fin, l'Association doit notamment :

- mettre en œuvre tous services destinés à faciliter la circulation de documents électroniques, et particulièrement des actes authentiques ;
- assurer la promotion de ces services auprès des notariats européens et effectuer

ou faire effectuer toutes opérations de formation des notaires ou de leurs collaborateurs pour qu'ils s'approprient les produits mis en œuvre ;

- mener les travaux de veille technologique et juridique nécessaires à la conception, la réalisation et l'évolution de ces services.

Bartolus is an AISBL under Belgian law that was founded in 2010, the founding members of which are the French, German, Italian and Spanish notariats. Bartolus seeks to develop and implement tools, standards, infrastructures and procedures relating to information and communications technologies for use by the Notaries of Europe.

To this end, the Association must:

- implement any services to facilitate the movement of electronic documents, and particularly authentic instruments;
- promote these services to the European notariats and conduct or have conducted any training operations of notaries or their colleagues so they adopt and use the products implemented;
- monitor technological and legal developments necessary for the creation, implementation and evolution of these services.

EUFIDES



EUFides est une plateforme de collaboration sécurisée qui a pour objectif de faciliter la coopération entre notaires européens dans le traitement de dossiers transfrontaliers. EUFides est constitué en AISBL de droit belge depuis le mois de janvier 2014, avec comme membres fondateurs les notariats belge, espagnol, français, italien et luxembourgeois. En novembre 2015, EUFides comptait près de 300 notaires adhérents et près de 100 dossiers transfrontaliers conclus. Conçue initialement pour le traitement des transactions immobilières transfrontalières, EUFides aura vocation à s'étendre dans le futur vers d'autres champs de compétences notariales. Il est d'ailleurs d'ores et déjà possible de traiter des dossiers de successions. A terme, l'utilisation de la plateforme devrait s'étendre au droit de la famille et au droit des sociétés.

EUFides is a secure collaboration platform that facilitates cooperation between European notariats dealing with cross-border cases. EUFides was set up as an AISBL under Belgian law in January 2014 with the Belgian, French, Italian, Luxembourg and Spanish notariats as founding members. In November 2015, EUFides had some 300 member notaries and 100 cross-border files concluded. Originally designed to deal with cross-border real estate transactions, in the future EUFides will cover other areas of notarial competence. Succession files can already be dealt with, for example. Ultimately, use of the platform should extend to family law and company law.

Organisations externes

External Organisations

E-CODEX



Le CNUE est membre observateur du projet E-Codex (Pilot A), cofinancé par la Commission européenne et piloté par le ministère de la Justice de Rhénanie du Nord - Westphalie dans le cadre d'un consortium avec d'autres ministères de la Justice. A ce titre le CNUE participe également au groupe de travail « e-codex » mis en place au sein du Conseil de l'UE.

The CNUE is an observing member of the e-Codex project (Pilot A), co-funded by the European Commission and managed by the Ministry of Justice of North Rhine-Westphalia in the context of a consortium with other ministries of justice. As such, the CNUE also participates in the e-Codex working party created by the Council of the EU.

EUROPEAN LAW INSTITUTE



Le « European Law Institute » (ELI) a été inauguré le 1^{er} juin 2011. C'est une organisation indépendante dont le but est de contribuer au développement du droit européen. Le CNUE est membre de l'ELI en tant qu'observateur institutionnel. Plusieurs notaires européens sont membres du Conseil de l'ELI et participent activement aux travaux scientifiques de l'ELI.

The European Law Institute (ELI) was inaugurated on 1 June 2011. It is an independent organisation that seeks to contribute to the development of European law. The CNUE is an institutional observing member of the ELI. Several European notaries are members of the ELI Council and participate actively in the ELI's work.

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

CIVIL LAW INITIATIVE



La Fondation pour le Droit Continental est un think tank français créé en 2007, dont le CNUE soutient l'objectif de promotion du droit continental dans les domaines du droit des affaires et du droit économique. En 2015, la Fondation a publié la première édition de son Index de la sécurité juridique qui établit un classement entre les pays offrant le plus de garanties en matière de sécurité juridique.

The Civil Law Institute is a French think tank created in 2007. The CNUE supports its objective to promote civil law in areas of business and economic law. In 2015, the Civil Law Initiative published the first edition of its Index of Legal Certainty, ranking the countries offering the most guarantees in terms of legal certainty.

GROUPEMENT D'ACTION FINANCIÈRE

FINANCIAL ACTION TASKFORCE



Le Groupement d'Action Financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le CNUE prend part aux réunions du GAFI au côté des délégués gouvernementaux et les secteurs concernés. Plus particulièrement, le CNUE suit avec intérêt les développements concernant les professions juridiques et les lignes directrices sur l'approche basée sur le risque.

The Financial Action Task Force (FATF) is an intergovernmental body whose purpose is to combat money laundering and terrorist financing. The CNUE participates in FATF meetings alongside government delegates and the sectors concerned. More specifically, the CNUE follows with interest developments concerning the legal professions and the guidance on the risk-based approach.



Communication

23 AVRIL 2015

Ouverture d'une section consacrée aux mineurs sur le site « Personnes vulnérables en Europe »

23 APRIL 2015

Opening of a section dedicated to minors on the website 'The Vulnerable in Europe'



Le 23 avril 2015, le CNUE a ouvert une nouvelle section consacrée aux mesures de protection pour les mineurs sur le site web d'information : « Personnes vulnérables en Europe » (www.personnes-vulnerables-europe.eu).

Ce site, réalisé avec le soutien de la Commission européenne et disponible en 3 langues (allemand, anglais et français), met à disposition des fiches d'information sur le droit des pays connaissant le système notarial, soit 22 pays européens.

On 23 April 2015, the CNUE opened a new section dedicated to protective measures for minors on the information website: 'The Vulnerable in Europe' (www.the-vulnerable.eu).

The website, developed with European Commission support and available in three languages (English, French and German), provides information on the laws of the 22 European countries with the notarial system.

En parallèle, le CNUE a développé et mis en ligne le 17 août dernier un nouveau contenu pour le site www.successions-europe.eu. Celui-ci met désormais à disposition des informations sur le droit des successions des 22 Etats membres qui disposent de notaires et ce, en 3 langues: le français, l'anglais et la langue du pays concerné. Le site se structure autour de 4 thèmes principaux : anticiper, préparer, hériter et payer l'impôt sur les successions. Il s'articule autour de questions juridiques traitées en fonction d'une approche notariale et répondant aux attentes concrètes des internautes, tant sur le plan juridique que sur le plan fiscal. Bref, l'outil idéal à consulter avant d'aller voir son notaire !

In parallel, on 17 August 2015, the CNUE developed new content for the www.successions-europe.eu website. The website now provides information in three languages (English, French and the language of the country concerned) on the succession laws of the 22 Member States that have notaries. The website is based on four main themes: anticipating, preparing, inheriting and paying inheritance tax. It is structured around legal questions dealt with using a notarial approach and responding to web users' specific expectations, with respect to both legal and tax issues. All in all, the ideal tool to consult before going to see your notary!

14 SEPTEMBRE 2015

Lancement d'un site d'information sur le déroulement des transactions immobilières

14 SEPTEMBER 2015

Launch of an information website on real estate transactions



17 AOÛT 2015
Refonte complète du site « Successions Europe » pour l'entrée en application du règlement européen

17 AUGUST 2015

Complete overhaul of the 'Successions Europe' website when European regulation became applicable



Avec l'entrée en application du règlement européen sur les successions internationales, l'accès à l'information sur le droit des différents Etats membres devient, pour les citoyens européens, d'une importance primordiale. Conscients de ce besoin, le CNUE avait déjà mis en place en 2010, en partenariat avec la Commission européenne, le site web www.successions-europe.eu. Ce site a connu un succès phénoménal avec plus de 1,5 million de visiteurs. Ces fiches d'information ont été transférées récemment sur le portail e-justice de la Commission.

With the European Regulation on international successions becoming applicable, access to information on the Member States' laws became of paramount importance for European citizens. Aware of this need, in 2010, the Notaries of Europe set up the website www.successions-europe.eu in partnership with the European Commission. This website was a resounding success with more than 1.5 million visitors. The information was, in partnership with the European Commission's recently transferred to the Commission's e-justice portal.

Le 14 septembre 2015, le CNUE a ouvert un nouveau site web d'information à l'attention des citoyens : « Acheter un bien immobilier en Europe » - www.jachetemonlogement.eu.

Ce site met à disposition des fiches d'information, en français et en anglais, expliquant comment acheter un bien immobilier dans les pays connaissant le système notarial, soit 22 pays au sein de l'Union Européenne. Ce site, facile d'accès et basé sur des questions concrètes, se veut un outil pratique destiné aux consommateurs pour leur permettre de comprendre le déroulement d'une transaction immobilière en fonction du droit national applicable.

On 14 September 2015, the CNUE opened a new website for citizens: 'Buying Property in Europe' - www.buyingmyhome.eu.

This website provides information in English and French explaining how to buy property in the 22 EU countries with the notarial system. The easy-to-access website is based on specific questions and is intended as a practical tool for consumers, helping them to understand the different stages of a real estate transaction depending on the national law applicable.

Les sites web du CNUE / CNUE Websites

PORTAIL DES NOTAIRES D'EUROPE / NOTARIES OF EUROPE PORTAL:

www.notariesofeurope.eu



Ce portail se veut un point d'accès unique vers toutes les ressources mises à disposition par le CNUE pour les citoyens et les Notaires en Europe. Les visiteurs ont la possibilité de s'abonner à la lettre d'information électronique des Notaires d'Europe qui paraît tous les deux mois. Cette lettre d'information compte aujourd'hui plus de 1 300 abonnés.

This portal provides a single access point to all the resources the CNUE makes available to citizens and notaries in Europe. Visitors can subscribe to the Notaries of Europe newsletter that is published every two months. The newsletter currently has over 1300 readers.

SITE « COUPLES EN EUROPE » / COUPLES IN EUROPE WEBSITE:

www.couples-europe.eu



Le site «Couples en Europe» met à disposition des citoyens des fiches d'information sur le droit des régimes matrimoniaux et des partenariats enregistrés de tous les Etats membres en 21 langues.

The Couples in Europe website provides citizens with information on the laws on matrimonial property regimes and registered partnerships in all the Member States in 21 languages.

ANNUAIRE DES NOTAIRES D'EUROPE / EUROPEAN DIRECTORY OF NOTARIES: WWW.NOTARIES-DIRECTORY.EU

www.annuaire-des-notaires.eu



Cet annuaire recense les 40 000 notaires de l'Union européenne. Il renseigne sur les coordonnées de contact et indique également les langues utilisées par le notaire. Ce service est disponible dans les 23 langues de l'Union européenne.

This directory lists the European Union's 40 000 notaries. It provides their contact details and languages spoken. This service is available in the EU's 23 languages.

Réseaux sociaux / Social Networks



Twitter

Suivez le CNUE sur Twitter @EUnotaries pour découvrir les dernières nouvelles, les événements, les publications ou les communiqués de presse. Le CNUE compte aujourd'hui plus de 1300 followers !

Follow the CNUE on Twitter @EUnotaries to discover the latest news, events, publications and press releases. The CNUE currently has more than 1300 followers!

Découvrez le compte du CNUE

Discover the CNUE's account:

<https://twitter.com/EUnotaries>



LinkedIn

LinkedIn est un réseau professionnel en ligne facilitant l'échange et le dialogue. Le CNUE dispose sur ce réseau de sa propre page de présentation, où sont postées régulièrement les dernières nouvelles.

LinkedIn is an online professional network that facilitates exchanges and dialogue. The CNUE has its own presentation page on this network where the latest news is regularly posted.

Rejoignez la communauté des Notaires d'Europe sur

Join the Notaries of Europe community at:

<https://www.linkedin.com/company/council-of-the-notariats-of-the-european-union>



YouTube

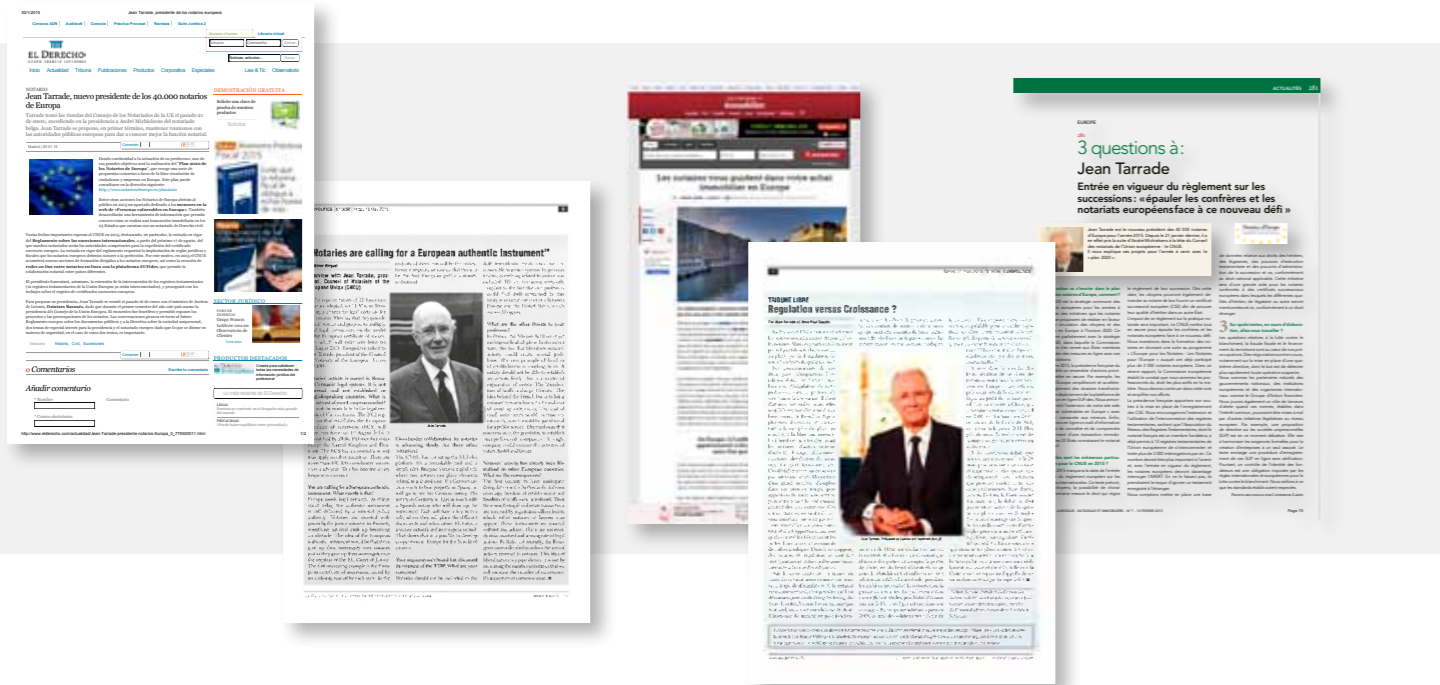
Le CNUE dispose de sa propre chaîne de diffusion sur le réseau YouTube. Les dernières vidéos sont ainsi mises à disposition sur

<https://www.youtube.com/user/EUNotaries>

The CNUE has its own channel on YouTube. The latest videos are available at:

<https://www.youtube.com/user/EUNotaries>

Revue de presse / Press Review



• Agence France Presse

« Le Français Jean Tarrade préside le Conseil des Notariats de l'Union européenne (CNUÉ) » - 21/01/15

• Agence Europe

« Me Jean Tarrade, nouveau président des notaires d'Europe » - 21/01/15

• Europolitique

« Nouveau président des Notaires d'Europe » - 21/01/15

• Le Monde du Droit

« Me Jean Tarrade, nouveau président des 40.000 notaires d'Europe » - 21/01/15

• Affiches parisiennes

« Jean Tarrade, nouveau président des 40 000 notaires d'Europe » - 22/01/15

• Agefi Actifs

« Jean Tarrade, président des notaires d'Europe pour 2015 » - 22/01/15

• La Correspondance économique

« Me Jean TARRADE, notaire à Paris, ancien président du Conseil supérieur du notariat, présidera le Conseil des notariats de l'Union européenne » - 22/01/15

• Le Figaro économie

« Jean Tarrade / CNUÉ » - 22/01/15

• Droit & Patrimoine, « 3 questions à Jean Tarrade, Président du CNUÉ » - 26/01/15

• El Derecho

“Jean Tarrade, nuevo presidente de los 40.000 notarios de Europa” - 29/01/15

• European Voice

“People and Places” - 29/01/15

• La Ley

“Jean Tarrade, nuevo presidente de los 40.000 notarios de Europa” - 30/01/15

• Lawyerpress

“Jean Tarrade, nuevo presidente de los 40.000 notarios de Europa” - 30/01/15

• La Semaine juridique

« Jean Tarrade, nouveau président des 40 000 notaires d'Europe » - 30/01/15

• La Semaine juridique

« 3 questions à Jean Tarrade » - 02/15

• Europolitique

« Société unipersonnelle: encore des points à clarifier » - 04/03/15

• Europolitique

« Régulation versus Croissance ? » - 21/03/15

• Süddeutsche Zeitung

„Vererben über Grenzen hinweg - Ab August gilt neues EU-Recht“ - 22/04/15

• Format

„Ab 2015 gilt das neue EU-Erbrecht“ - 24/04/15

• Europolitique

« Société unipersonnelle: le Conseil peine à s'entendre » - 08/05/15

• Europolitique

“Notaries are calling for a European authentic instrument” - 15/05/15

• La Semaine juridique

« Protection des mineurs à travers les frontières: le site des Notaires d'Europe informe » - 22/05/15

• La Semaine juridique

« Entretien avec Jean-François Sagaut » - 12/06/15

• Pik

“Нотариусите с важен форум” - 16/06/15

• БНТ2

“София е домакин на среща на високо ниво на Съвета на нотариусите от ЕС” - 18/06/15

• Fakti

“Висока сигурност при сделки с имоти съществува в България” - 18/06/15

• Focus-News

“Меглена Кунева: Доверието е единствената сигурна валута в съвременния свят” - 18/06/15

• Focus-News

“Н.Пр. Ксавие Лапер дьо Кабан: Ролята на нотариуса е от основно значение за една правова държава” - 18/06/15

• Focus-News

“Красимир Катранджиев, Съвет на нотариусите: Европейският Нотариат е символ на мира и обединението на Европа” - 18/06/15

• Capital

« Succession : les nouvelles règles qui vont faire plaisir aux Français expatriés » - 14/08/15

• El Derecho

“Entra en vigor el Reglamento sobre las sucesiones internacionales” - 17/08/15

• Les Echos

« Successions internationales : une seule loi s'applique » - 17/08/15

• Affiches Parisiennes

« Les notaires d'Europe mobilisés accueillent avec enthousiasme les successions internationales » - 18/08/15

• Le Particulier

« Succession internationale : les règles ont changé » - 28/08/15

• Agefi Actifs

« Les Notaires d'Europe lancent un site pour acheter son logement » - 17/09/15

• Le Figaro

« Les notaires vous guident dans votre achat immobilier en Europe » - 17/09/15

• La Semaine Juridique

« 3 questions à Thierry Vachon – Acheter un bien immobilier en Europe » - 02/10/15



Conseil des Notariats de l'Union Européenne
Avenue de Cortenbergh, 120 - B-1000 Bruxelles
Tél: + 32 (0)2 513 95 29 - Fax: +32 (0)2 513 93 82

E-mail: info@cnue.be
Site web : www.notairesdeurope.eu